

# Forêt et pelouses de Lussac-les-Châteaux

## Lettre d'information Natura 2000 n°1



### Natura 2000 : un outil moderne de protection de la nature

Le réseau européen Natura 2000 vise à préserver notre patrimoine naturel sur le long terme, à l'échelle de tout le continent. Il s'appuie sur un ensemble de sites sélectionnés pour leur richesse biologique, et où chaque Etat s'engage à appliquer des mesures de gestion durable en tenant compte des activités économiques et de loisirs préexistantes : en effet, la plupart des milieux dits naturels sont en fait le résultat du travail des hommes. Les activités humaines sont la plupart du temps nécessaires pour conserver les plantes et les animaux des sites Natura 2000.

### Le document d'objectifs : un document d'intentions et d'actions

Pour satisfaire aux obligations des Directives\*, la France a choisi de réaliser des documents d'objectifs pour chaque site. Etablis sous la responsabilité de l'Etat, ces documents de référence constituent une aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site. Dans une réelle volonté de concertation, ils sont réalisés en associant les acteurs concernés par le site (habitants, élus, socio-professionnels...) dont les représentants se réunissent au sein d'un comité de pilotage. Après une description des habitats et des espèces, des activités socio-économiques et culturelles du site, les partenaires s'accordent sur des objectifs et la répartition des tâches et des moyens.

### Un comité de pilotage

présidé par Madame le Sous-Préfet de Montmorillon et composé des administrations et organismes suivants :

- les maires, de Lussac-les-Châteaux, Sillars et Civaux,
- le conseiller général du canton,
- les syndicats, de la propriété agricole, des propriétaires forestiers sylviculteurs,
- les chambres, d'agriculture, de commerce et d'industrie, des métiers,
- la fédération des syndicats d'exploitants agricoles, la confédération paysanne,
- le Centre Régional de la Propriété Forestière, l'Office National des Forêts,
- les directions, de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Forêt, de l'Industrie et de la Recherche, des Affaires Culturelles,
- la fédération départementale des chasseurs,
- le Conservatoire Régional des Espaces Naturels,
- le Conseil Scientifique Régional pour la Protection de la Nature,
- le LPA «Jean-Marie Bouloux»,
- la commission des sports de nature du comité régional olympique et sportif,
- les associations : APNEV, Vienne Nature, LPO, «les Amis de la Maleffe», CPIE «Val de Gartempe».

*\* La création du réseau Natura 2000 est basée sur deux directives européennes : la Directive «habitats» (du 21 mai 1992) et la Directive «oiseaux» (du 2 avril 1979). La Directive «habitats» établit dans son annexe 1 la liste des habitats dont il est nécessaire de conserver des éléments représentatifs en Europe, ceci afin de préserver la biodiversité européenne. Dans son annexe 2, figurent les espèces menacées (plantes et animaux, exceptés les oiseaux) dont les milieux de vie doivent être sauvegardés.*

*La directive «oiseaux» vise à protéger les milieux où nichent et se nourrissent les espèces d'oiseaux menacées en Europe. La liste de ces espèces est fixée dans l'annexe 1 de la Directive.*

### Le site

#### «forêt et pelouses de Lussac» :

Une richesse biologique d'intérêt européen, des milieux exceptionnels à préserver.

De la forêt à la pelouse sèche, du rocher à la mare, la grande variété de paysages et de terroirs du site de Lussac lui permet d'abriter un grand nombre d'espèces vivantes originales et souvent menacées.



# Inventaires biologiques, point de départ de la réflexion

## LA FORÊT

### Des habitats...

#### **Chênaies-charmaies de fonds de vallons frais \***

Au fond des vallons humides et ombragés (à Pérofin, aux Bois des Coudrières et des Chirons), sous les charmes et les chênes, poussent des plantes peu communes, reliques des époques où le climat était plus froid. Il s'agit entre autres de l'ornithogale des Pyrénées et du carex des montagnes.

Facteurs écologiques favorables :

*essences d'arbres variées, sols frais, ambiance forestière.*

(\* en cours de validation)

#### **Hêtraies à sous-bois de houx**

Cette formation forestière est présente en forêt de Lussac, sous une forme relictuelle car les hêtres ne sont présents qu'en sous-bois.

Facteurs écologiques favorables :

*essences d'arbres variées et ambiance forestière fraîche.*

#### **Bois de pente et d'éboulis**

On rencontre cet habitat original à la sortie du vallon de Pérofin, sur un éboulis de blocs de roche calcaire couverts de mousses. L'ambiance fraîche permet le développement de nombreuses fougères et de plantes montagnardes, tel le lys martagon.

Facteurs écologiques favorables :

*essences d'arbres variées et ambiance forestière fraîche.*

### ... et des espèces

#### **Lucane cerf-volant**

Cet impressionnant scarabée passe une grande partie de sa vie à l'état de larve, à l'intérieur du bois mort. Des adultes volant ont été observés sur l'ensemble du site. La forêt



Chênaie-charmaie  
de fonds de vallons frais



Lys martagon

de Lussac lui offre des biotopes favorables au développement de ses larves.

Facteurs écologiques favorables :

*arbres dépérissants ou morts, souches et bois mort en réseau dense.*

#### **Circaète Jean-le-Blanc**

Rapace migrateur de grande taille, le circaète se nourrit presque uniquement de serpents. Il les capture dans les brandes, sur les prairies ou les pelouses. Il installe son nid sur un arbre en forêt.

Facteurs écologiques favorables :

*territoire avec des espaces découverts riches en reptiles, absence de dérangement sur le site de nidification (de mars à août).*



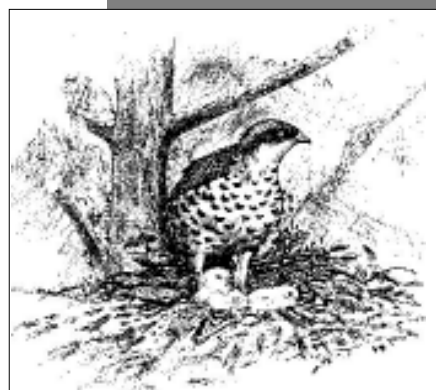
Circaète Jean-le-Blanc

#### **Bondrée apivore**

La bondrée est un discret rapace migrateur qui se nourrit essentiellement de larves et d'adultes de guêpes et d'abeilles sauvages. Elle les recherche dans les brandes, les prairies et les pelouses. Elle niche sur un arbre en forêt.

Facteurs écologiques favorables :

*milieux découverts riches en insectes, tranquillité autour du nid (de mai à août).*



Bondrée apivore

# LA BRANDE

## Des habitats...

Dans la forêt de Lussac et sur les Grandes Brandes, pousse une végétation particulière aux sols pauvres, appelée Brande du Poitou, dominée par la bruyère à balais. Une grande partie

est constituée de **landes sèches**, dont l'espèce caractéristique est la bruyère cendrée. Dans les dépressions et autour des mares, se développe la **lande humide** à bruyère à quatre angles.



Facteurs écologiques favorables :  
*mosaïque de parcelles d'âge varié (1 à 10 ans), arbres peu présents.*

## ... et des espèces

### Busards Saint-Martin et cendré

Ces deux rapaces ont des mœurs assez proches : ils nichent au sol, très souvent dans les brandes (les Grandes Brandes par exemple), et se nourrissent de campagnols et d'insectes qu'ils chassent sur les terrains découverts.

Facteurs écologiques favorables :  
*milieux ouverts riches pour la recherche de nourriture (pelouses, prairies, etc.), tranquillité en période de reproduction (d'avril à juillet).*



Brande âgée

### Engoulevent d'Europe

Oiseau nocturne au plumage couleur de feuilles mortes, l'engoulevent vit dans les brandes et les pinèdes claires, et niche à même le sol. Il se nourrit d'insectes qu'il capture en vol. La forêt de Lussac lui offre des lieux de vie très favorables.

Facteurs écologiques favorables :  
*brandes et forêt claire riches en insectes, quiétude pendant la période de nidification (mai à juillet).*



Engoulevent d'Europe

### Fauvette pitchou

Petit oiseau originaire des régions méditerranéennes, la fauvette pitchou ne niche dans notre département que dans les landes à bruyères et à ajoncs. Les Grandes Brandes et les brandes de la forêt de Lussac lui offrent ses milieux favorisés.

Facteurs écologiques favorables :  
*brande du Poitou âgée de 6 à 10 ans, arbres rares, tranquillité pendant la période de nidification.*



Fauvette pitchou

# LES GROTTES NATURELLES

## Des habitats...

Il s'agit notamment de la cavité de Font Serin, qui présente tout un réseau de galeries, des siphons, une rivière et un lac souterrains.

## ... et des espèces

### Chauve-souris

Ce site accueillait autrefois des colonies de reproduction (plus de 250 in-

dividus) de plusieurs espèces de grand intérêt patrimonial, mais aujourd'hui, on n'observe plus que quelques dizaines d'individus, uniquement en hibernation ou en transit : grand et petit rhinolophe, grand murin, murin à oreilles échancrées, barbastelle et minioptère de Schreibers.

Facteurs écologiques favorables :  
*tranquillité, obscurité et conditions de température et d'humidité adaptées.*



# LES PELOUSES CALCAIRES



Pelouse de la Butte de l'Arrault

## Des habitats...

### **Pelouses des rochers et des sables secs**

Elles sont qualifiées de pionnières car elles se développent directement sur le calcaire dolomitique des coteaux et des buttes de Lussac et de Sillars. Parmi les plantes remarquables, on peut citer la Sabline des chaumes, une espèce protégée en France, et la délicate anémone pulsatile. Les conditions de chaleur et de sécheresse qui y règnent attirent des oiseaux d'origine méditerranéenne comme le pipit rousseline.

Facteurs écologiques favorables :  
*absence de végétation ligneuse et de fertilisation.*

### **Pelouses à orchidées**

Ces formations herbeuses poussent sur des sols peu épais et plus ou moins secs, en général autour des affleurements de calcaire dolomitique de Lussac et de Sillars. On y rencontre plusieurs espèces d'orchidées dont certaines imitent le corps d'insectes : ophrys mouche, ophrys araignée...

Facteurs écologiques favorables :  
*absence de végétation ligneuse et de fertilisation.*

## ... et des espèces

### **Œdicnème criard**

Cet oiseau très discret, de la taille d'une perdrix, installe son nid sur les sols nus ou à végétation rase, dans les terrains dégagés. Les pelouses de

Sillars lui conviennent tout à fait.

Facteurs écologiques favorables :  
*prairies et pelouses sèches avec zones de sols nus, quiétude de mars à août.*

### **Alouette lulu**

Cette petite alouette, au chant mélancolique «lulu, lulu, lulu», auquel elle doit son nom, apprécie les pelouses, les friches sableuses et les prairies parsemées de quelques arbres. Elle installe son nid à même le sol.

Facteurs écologiques favorables :  
*milieux herbeux (pelouses, etc.) avec quelques arbres, tranquillité pendant la période de nidification (avril à juillet).*

### **Pipit rousseline**

Petit passereau rare et extrêmement discret, il niche sur les sols nus ou à végétation rase. Les pelouses et buttes dolomitiques de Lussac et de Sillars, avec leur micro-climat chaud et sec, lui sont indispensables.

Facteurs écologiques favorables :  
*pelouses sèches et ensoleillées, quiétude de mai à juillet.*

### **Pie-grièche écorcheur**

Passereau aux allures de petit rapace, la pie-grièche chasse les insectes sur les milieux herbeux, et installe son nid dans un buisson épineux. Les pelouses et les prairies de Sillars et de Lussac lui sont très favorables.

Facteurs écologiques favorables :  
*prairies et pelouses sèches bordées de haies ou de buissons, absence de taille des haies pendant la période de nidification (mai à juillet).*



Anémone pulsatile



Orchidée



Œdicnème criard



Pie-grièche écorcheur

# LES MARES

## Des habitats...

### Végétation des mares des Grandes Brandes et de la forêt de Lussac

Les mares et les layons inondés aux eaux très pures sont bordés d'une sorte de gazon aquatique, au sein duquel pousse une fougère très rare, la pilulaire à globules.

Au fond des mares aux eaux plus calcaires, se développe un tapis d'algues particulières, les Characées.

Facteurs écologiques favorables :  
*qualité physico-chimique de l'eau et lumière, végétation riveraine irrégulière, zones tampons.*

### Végétation des étangs et mares aux eaux très riches en éléments nutritifs

Caractérisée par des végétaux flottants comme les lentilles, ou enracinés comme les nénuphars, cette végétation se rencontre sur certaines mares des Grandes Brandes et de la Forêt de Lussac, ainsi que sur les étangs des Grands Moulins et de l'Hermitage.

Facteurs écologiques favorables :  
*qualité physico-chimique de l'eau et lumière, végétation riveraine irrégulière, zones tampons.*



Mare forestière

## ... et des espèces

La **leucorrhine à gros thorax** est une belle libellule noire qui vole de mai à juillet. Espèce rare, elle fréquente les mares des Grandes Brandes, où elle est facile à observer.

Facteurs écologiques favorables :  
*mares aux eaux acides et claires, sans poissons introduits.*

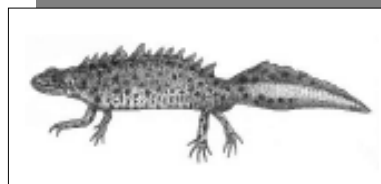


Leucorrhine à gros thorax

### Triton crêté

Apparentés aux grenouilles et aux crapauds, les tritons vivent une partie de l'année sur la terre ferme, mais ils passent toute la saison de reproduction dans l'eau. Le triton crêté fréquente les mares riches en végétation des Grandes Brandes.

Facteurs écologiques favorables :  
*mares assez profondes avec végétation aquatique développée, sans poissons introduits.*



Triton crêté

# COURS D'EAU ET MARAIS

## Des habitats...

### Forêts des bords de l'eau à aulnes et à frênes

Ce type de boisement est présent au bord du ruisseau des Grands Moulins. Sur les berges, périodiquement inondées, poussent des plantes de grande taille, comme la reine des prés.

Facteurs écologiques favorables :  
*sol lourd inondé périodiquement, régime naturel du cours d'eau, absence d'espèces exotiques.*

### Végétation des eaux courantes

La queue de l'étang de Lussac, le marais de l'Age Boué et le ruisseau des Grands Moulins présentent une vé-

gétation aquatique où se développent entre autres des renoncules flottantes.

Facteurs écologiques favorables :  
*bonne qualité et régularité du débit de l'eau.*

## ... et des espèces

Petite demoiselle noire et bleue, l'**agrion de Mercure** est une libellule qui vole de mai à août. Elle est attirée par l'abondante végétation aquatique des ruisseaux des Grands Moulins et de Villeneuve.

Facteurs écologiques favorables :  
*ruisseau à courant faible mais régulier, bordé d'une végétation herbacée.*

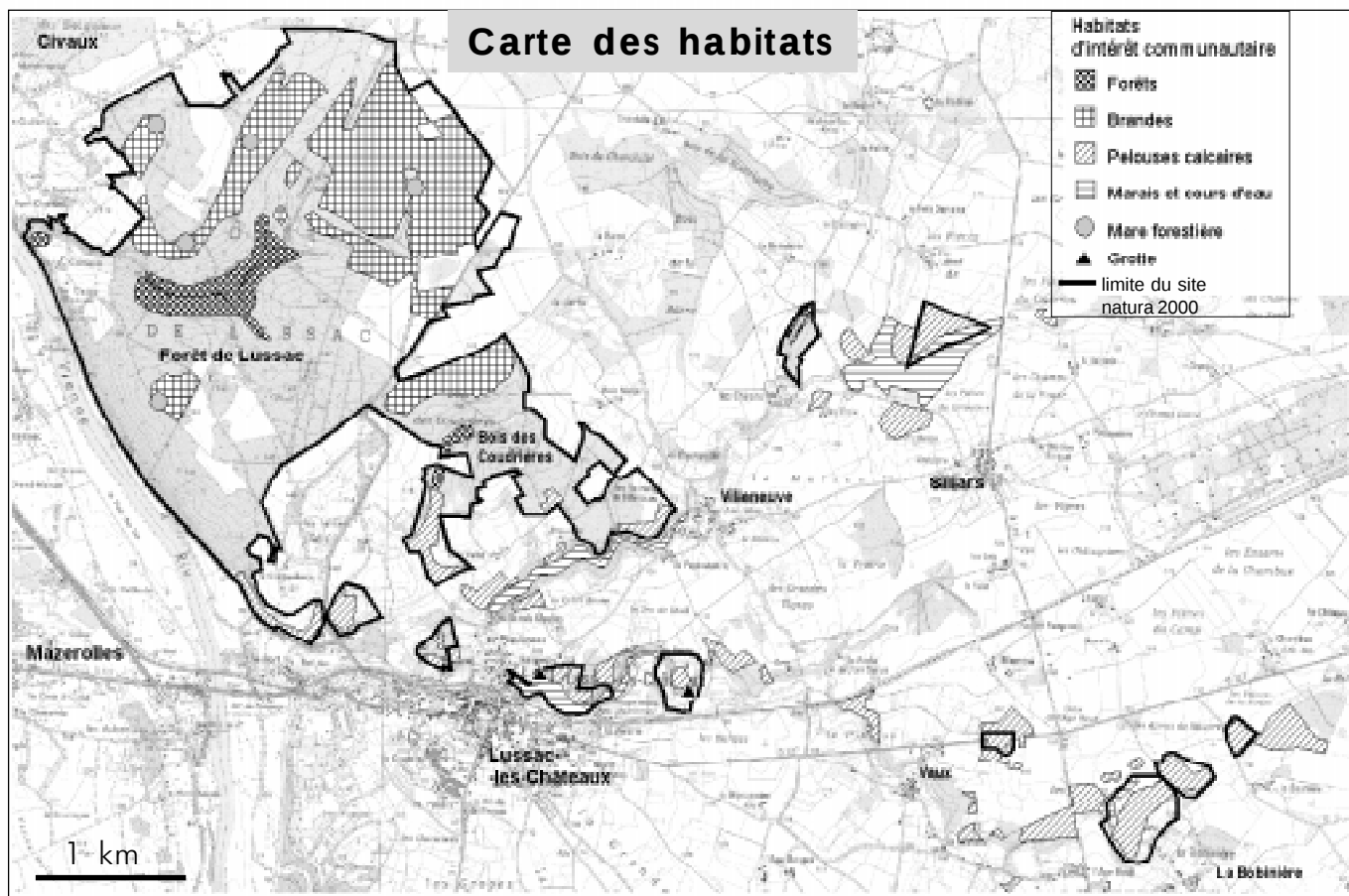


Agrion de Mercure

### Milan noir

Ce rapace migrateur chasse des campagnols et des insectes dans les milieux découverts, et ne dédaigne pas les déchets ou charognes qu'il peut glaner notamment sur les plans d'eau. Il niche sur un arbre.

Facteurs écologiques favorables :  
*paysage varié, présence d'eau, quiétude aux abords du nid (d'avril à juillet).*



## Calendrier

- ✓ Constitution du comité de pilotage
  - ✓ Installation du comité de pilotage : présentation de l'opération, de la méthode et du calendrier
  - ✓ Inventaires des espèces et des habitats  
Cartographie des espèces et des habitats
  - ✓ Premiers échanges avec les acteurs socio-économiques pour inventaire de leurs activités
  - ✓ 2<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage : présentation des inventaires
- 
- ✓ Poursuite des rencontres des acteurs socio-économiques et de l'inventaire de leurs activités
  - ✓ Analyse des interactions entre les activités humaines et la conservation des habitats et des espèces
  - ✓ Hiérarchisation des objectifs, définition des lignes d'action
  - ✓ 3<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage : validation du diagnostic socio-économique et des lignes d'action
  - ✓ Définition, en concertation, des cahiers des charges
  - ✓ Evaluation des coûts
  - ✓ 4<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage : présentation et validation du document d'objectifs
  - ✓ Diffusion et porter à connaissance du document d'objectifs

mars

N

avril

O

O

O

novembre

O

N

O

avril

O

mai

J

juillet

## OPÉRATEUR LOCAL

*chargé de l'élaboration du document d'objectifs :*

**Ligue pour la Protection des Oiseaux - délégation Vienne (LPO Vienne)**

avec comme partenaires :  
le **Conservatoire régional des espaces naturels**,  
le **Centre régional de la propriété forestière**,  
**Vienne Nature**  
et **OREADE**

*Chargé de mission coordinateur :*  
**Thierry DUBOIS**

*Contact :* \_\_\_\_\_

**LPO Vienne**

ZI République II -  
Espace 10 - Bât. D2  
17 rue Albin Haller -  
86000 Poitiers

**Tel : 05 49 88 55 22**

Fax 05 49 30 11 10

Email : [lpo-vienne@wanadoo.fr](mailto:lpo-vienne@wanadoo.fr) \_\_\_\_\_

